

SOCIÉTÉ

MRE : le spleen des enseignants d'arabe

EUROPE

Les enseignants d'arabe et de culture marocaine d'Europe sont en colère. Ils réclament la régularisation de leurs paiements. Les sit-in se suivent et se ressemblent. Certains appellent à une grève générale le 18 janvier, associée d'un sit-in devant l'ambassade du Maroc à Paris.

PAR SELMA T. BENNANI

Maintenir un lien entre les enfants issus de l'immigration et le Maroc est un refrain que nos oreilles connaissent bien. L'Etat y tient ! Et les MRE aussi. Parmi les mesures mises en œuvre pour y arriver figure celle gérée depuis 1991 par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, et qui consiste à dépêcher sur place des enseignants d'arabe et de culture marocaine. Le programme regroupe aujourd'hui un effectif de près de 600 enseignants, qui interviennent dans plusieurs pays d'Europe, principalement en France et en Belgique. (mais aussi en Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Danemark et Norvège) Des enseignants en colère depuis longtemps. Et qui perdent de plus en plus patience.

Grève annoncée

Réunis en comité, ils sont nombreux à appeler à la tenue d'une grève et à l'organisation d'un sit-in devant l'ambassade du Maroc à Paris. Date choisie, le 18 janvier. Le Comité local des enseignants de la langue arabe et de la culture marocaine à Paris-Ile de France détaille ces revendications. Exigences similaires à celles des enseignants en exercice dans les autres pays euro-



Les enseignants réclament un changement dans la gestion de leurs salaires.



ENTRETIEN AVEC

Abdeslam El Ftouh, trésorier et directeur du pôle économique, et **Brahim Abbar**, directeur du pôle éducation action et échanges culturels.

Comment sont calculés les salaires de ces enseignants qui exercent à l'étranger ?
Les salaires de ces enseignants sont quasiment équivalents à ceux des enseignants exerçant au Maroc. Seulement, ils perçoivent, en plus de leur salaire, une indemnité de séjour et un taux de chancellerie.

Justement, ils se plaignent d'une irrégularité de paiement. Quelles en sont les raisons ?

La Fondation Hassan II, en prenant en charge ce dossier, a demandé un accompagnement budgétaire conséquent. Or, cet accompagnement n'a pas eu lieu de la part du ministère des Finances et d'un certain nombre d'autres instances. Ce n'est pas la faute à la Fondation ! Celle-ci finance cette opération avec un budget public. Dans la mesure où le budget ne suit pas, il

ya eu une accumulation d'arriérés, que la Fondation n'a cessé de dénoncer depuis une dizaine d'années.

Pourtant, le remboursement des arriérés a débuté. A quand la suite des fonds ?

Une somme a été arrêtée par une commission formée spécialement par le Premier ministre en 2010. Cette somme qui revient de droit à ces enseignants, devait leur être versée pour pouvoir couvrir cette période de retard. Comme le montant était assez conséquent, il a été divisé en trois tranches. Les deux premières tranches ont été reçues (en juillet et novembre) et distribuées. Nous attendons la troisième.

A quel moment espérez-vous recevoir la troisième tranche ?

Nous n'en avons aucune idée à ce jour. Nous savons juste qu'elle sera versée en

péens. Ils demandent principalement un changement dans la gestion de leurs salaires, et plus précisément la « régularisation des paiements concernant les tranches restantes impayées, l'indemnité journalière de séjour et de taux de chancellerie ». En somme, l'Etat marocain leur doit de l'argent ! Et il ne le rembourse qu'au compte-gouttes.

Ce ne sera pas le premier sit-in organisé par cette tranche d'enseignants. La Belgique avait ouvert la marche, avec deux dernières protestations qui datent des 12 et 19 décembre devant l'ambassade du Maroc à Bruxelles. La même impatience est palpable du côté de Strasbourg, Dijon et de la Catalogne.

Pour rappel, les enseignants sont choisis selon des critères bien définis. Comme détaillé par la Fondation Hassan II, le candidat doit notamment « avoir exercé, de manière régulière ses fonctions pendant au moins dix années et maîtriser la langue du pays d'accueil ». Des postes qui font rêver plus d'un ! Qui finissent par déchanter plus tard...

Si les enseignants d'arabe et de culture marocaine mécontents dénoncent une « politique de la sourde oreille » de la part des principaux responsables, *Le Soir échos* a pourtant été écouté par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger. ♦

2012. Nous avons saisi le ministère des Finances, et la situation actuelle n'est pas propice à des mouvements de fonds. Pour le moment, nous attendons. Dès que nous les aurons, nous les transférerons aux enseignants.

L'application du taux de chancellerie, qui date de mars 2010, est également resté lettre morte...

Donner aux enseignants de la langue arabe les mêmes indemnités que le personnel du ministère des Affaires étrangères est une promesse de l'Etat. Jusqu'à présent, la Fondation n'a pas de crédits et de fonds pour mettre en application cet engagement. Tous les fonds destinés aux enseignants et reçus à la Fondation ont été servis. Nous attendons tous la concrétisation de l'engagement de l'Etat et du gouvernement à ce niveau.